

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : DD (Insuffisamment documentée)

R-A : VU (Vulnérable)

France : NT (Quasi menacée)

Directives
européennes

Non concernée par la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



© S.Ritter

Coordination départementale spécifique

Distribution en Isère

Les archives de la LPO Isère ne signalent qu'une seule donnée douteuse de crocidure des jardins dans le nord Isère qui représenterait sa limite nord de répartition située en Europe en deçà du 50° parallèle (Hainard, 1987). Sa répartition départementale est inconnue. Aucun indice trouvé malgré des recherches poussées par Patrick Brunet-Lecomte.

Écologie locale

La crocidure des jardins affectionne les milieux secs, bocagers, les broussailles, les haies... Elle consomme des invertébrés. Elle est sensible à la pollution et aux traitements chimiques réalisés sur les parcelles agricoles, car sa principale ressource alimentaire est directement impactée.

Tendance évolutive

La bibliographie indique que l'espèce est rare en Isère (Noblet 1993), mais cartographiée dans le Chambaran, la basse vallée de l'Isère, le Grésivaudan, et Belledonne (auteur inconnu). Elle est absente de l'Oisans (Parc des Ecrins, 1995). La LPO Isère dispose d'une donnée douteuse en nord Isère en 1995. Aucune information plus récente n'est disponible. Aucune tendance évolutive ne peut dans ces conditions être dégagée.

Phénologie saisonnière

La crocidure des jardins se reproduit de mars à septembre, c'est une espèce nocturne, elle est donc difficilement observable. Les données disponibles sont issus d'animaux morts (notamment analyse de pelotes de réjection) et ne permettent donc pas de cerner la phénologie de l'espèce.

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Faire des prospections ciblées afin d'augmenter les connaissances

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16